



himediagroup[™]
Empower your digital business

COMPTES CONSOLIDÉS 2016

Société anonyme au capital de 4 329 132 euros
6, Place colonel Bourgoïn – 75012 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.himediagroup.com

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	9
Note 1. Principes et méthodes comptables	9
1.1. Entité présentant les états financiers	9
1.2. Base de préparation	9
1.3. Principes de consolidation	10
1.4. Monnaie étrangère	11
1.5. Recours à des estimations et aux jugements	11
1.6. Immobilisations incorporelles	11
1.7. Immobilisations corporelles	12
1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé	13
1.9. Créances clients	13
1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants	14
1.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente	14
1.12. Capital	14
1.13. Emprunts	14
1.14. Instruments financiers dérivés	15
1.15. Provisions	15
1.16. Avantages du personnel	15
1.17. Informations sectorielles	16
1.18. Impôt sur le résultat	17
1.19. Reconnaissance du chiffre d'affaires	17
1.20. Résultat opérationnel	18
1.21. Résultat par action	18
Note 2. Gestion des risques financiers	18
2.1. Risque de crédit	19
2.2. Risque de liquidité	19
2.3. Risque de marché	20
2.4. Catégorisation des instruments financiers	21
Note 3. Périmètre de consolidation	22
3.1. Liste des entités consolidées	22
Note 4. Chiffre d'affaires	23
Note 5. Charges de personnel	23
Note 6. Autres produits et charges non courants	23
Note 7. Résultat financier	23
Note 8. Impôt sur le résultat	23
Note 9. Goodwill	24
9.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT	25
9.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2016	25
Note 10. Immobilisations incorporelles	26
Note 11. Immobilisations corporelles	27
Note 12. Impôts différés	27
12.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus	27
12.2. Impôts différés actifs non reconnus	28

Note 13.	Autres actifs financiers	28
Note 14.	Clients et autres débiteurs	28
Note 15.	Autres actifs courants	29
Note 16.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	29
Note 17.	Capitaux propres	29
Note 18.	Emprunts et dettes financières	30
Note 19.	Provisions non courantes	30
19.1.	Détail des provisions non courantes	30
19.2.	Provisions pour risques et charges	30
19.3.	Avantages du personnel	30
Note 20.	Autres dettes et passifs courants	31
Note 21.	Détermination du besoin en fonds de roulement	31
Note 22.	Informations sectorielles	32
22.1.	Résultat par activité.....	32
22.2.	Total actifs courants et non courants.....	32
Note 23.	Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites	33
23.1.	Options de souscriptions d'actions	33
23.2.	Attributions d'actions gratuites.....	35
Note 24.	Engagements hors-bilan	35
24.1.	Engagements reçus	35
24.2.	Engagements donnés	35
24.3.	Litiges.....	35
Note 25.	Événements intervenus depuis le 31 décembre 2016	35
Note 26.	Événements marquants sur la période	36
Note 27.	Transactions entre parties liées	36
27.1.	Rémunérations des membres des organes de direction	36
27.2.	Transactions avec les filiales.....	36
27.3.	Autres parties liées	36
Note 28.	Honoraires des commissaires aux comptes	37

Comptes de résultat consolidés des exercices 2016 et 2015

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2016	31 déc.2015 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	Note 4	59 151	64 744
Charges facturées par les supports		- 32 324	- 45 373
Marge brute		26 827	19 371
Achats		- 8 882	- 11 313
Charges de personnel	Note 5	- 16 829	- 18 423
EBITDA		1 116	- 10 364
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		- 1 775	- 1 276
Résultat opérationnel courant (avant valorisation des stocks options et actions gratuites)		- 659	- 11 640
Valorisation des stock options et actions gratuites		- 37	- 65
Autres produits et charges non courants	Note 6	- 37	- 27 099
Résultat opérationnel		- 734	- 38 805
Coût de l'endettement	Note 7	- 58	- 110
Autres produits et charges financiers	Note 7	- 239	- 616
Résultat des sociétés intégrées		- 1 031	- 39 530
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		48	- 62
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		- 983	- 39 592
Impôts	Note 8	- 333	- 4 638
Résultat net des activités poursuivies		- 1 316	- 44 230
Résultat net des activités cédées		-	3 948
Résultat net		- 1 316	- 40 283
Part des minoritaires des activités poursuivies		224	415
Part des minoritaires des activités cédées		-	208
Dont Part du Groupe		- 1 092	- 39 660

	31 déc.2016	31 déc.2015
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	2 886 088	2 959 558
Résultat de base par action (en euros)	-0,38	-13,40
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	2 886 088	2 959 558
Résultat dilué par action (en euros)	-0,38	-13,40

⁽¹⁾ En application d'IFRS 5.33(a)(ii), la plus-value liée à la déconsolidation de HiPay pour 6,4m€ a été reclassée en résultat net des activités cédées au 31 décembre 2015 vs. autres produits et charges non courants.

Etat du résultat global des exercices 2016 et 2015

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Résultat de la période	- 1 092	- 39 660
Autres éléments du résultat global		
<i>Éléments pouvant être recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	-	-
- Ecart de conversion	137	2
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	-	-
<i>Éléments non recyclés ultérieurement en résultat net</i>		
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	65	68
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	202	70
dont part du groupe	202	70
dont intérêts minoritaires	- 0	0
Résultat global	- 890	- 39 590

Bilans consolidés au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015

ACTIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2016	31 déc.2015
Goodwill nets	Note 9	20 860	20 860
Immobilisations incorporelles nettes	Note 10	1 413	1 967
Immobilisations corporelles nettes	Note 11	1 319	1 533
Impôts différés actifs	Note 12	54	69
Autres actifs financiers	Note 13	1 484	10 348
Actifs non courants		25 131	34 777
Clients et autres débiteurs	Note 14	26 101	36 506
Autres actifs courants	Note 15	13 988	13 804
Actifs financiers courants		3 259	14
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 16	5 690	7 434
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		-	640
Actifs courants		49 037	58 397
TOTAL DE L'ACTIF		74 168	93 174

PASSIF - en milliers d'euros	Notes	31 déc.2016	31 déc.2015
Capital social		4 329	4 439
Primes d'émission et d'apport		83 870	84 274
Réserves et report à nouveau		- 64 485	- 22 694
Actions propres		- 5 722	- 4 314
Résultat consolidé (part du Groupe)		- 1 092	- 39 660
Capitaux propres (part du Groupe)		16 900	22 045
Intérêts minoritaires		375	- 70
Capitaux propres	Note 17	17 274	21 975
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 18	3 416	2 292
Provisions non courantes	Note 19	696	753
Dettes non courantes		-	-
Passifs d'impôt différés	Note 12	264	646
Passifs non courants		4 376	3 691
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 18	480	- 0
Provisions courantes		-	-
Fournisseurs et autres créiteurs		40 612	53 647
Autres dettes et passifs courants	Note 20	11 425	13 861
Passifs courants		52 517	67 508
TOTAL DU PASSIF		74 168	93 174

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2016 et 2015

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2016	31 déc.2015
Résultat net		-1 316	-40 283
<i>Ajustements pour :</i>		-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations		1 757	1 469
Pertes de valeur	Note 9	-	21 528
Autres éléments non courants sans incidence sur la trésorerie	Note 6	-411	-3 174
Coût de l'endettement		58	110
Quote-part dans les entreprises associées		-48	62
Résultat de cession d'immobilisations		-1 568	590
Flux de trésorerie des activités cédées		-	-2 485
Flux de trésorerie des activités à céder		-	-
Coûts des paiements fondés sur des actions		37	34
Charges d'impôts	Note 8	333	4 638
Résultat opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement		-1 157	-17 511
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 21	-4 247	1 290
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		-5 404	-16 221
Intérêts payés		-58	-81
Impôt sur le résultat payé		-369	-360
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		-5 832	-16 662
Produits de cession d'immobilisations corporelles		-	-
Évaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		-	-
Produits de cession d'actifs financiers		-	-
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée		6 303	-
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise		-1 767	-2 062
Acquisition d'immobilisations		-1 297	-3 071
Variation des actifs financiers		80	-917
Variation des fournisseurs d'immobilisations		-398	-570
Incidence des variations de périmètre		-	-14 140
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		2 922	-20 761
Produits de l'émission d'actions		-50	170
Rachat d'actions propres		97	-
Nouveaux emprunts	Note 18	1 576	28
Remboursements d'emprunts		-	-
Variation des autres dettes financières		-406	-3 768
Dividendes payés aux minoritaires		-19	-234
TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		1 198	-3 804
Incidence des variations de taux de change		-31	-73
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-1 743	-41 300
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1 ^{er} janvier		7 434	48 733
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE		5 690	7 434

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2016 et 2015

en milliers d'euros	Nombre d'actions							Capitaux propres	Capitaux propres	Capitaux propres
		Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Part du groupe	Intérêts minoritaires	
Au 1er Janvier 2015	45 253 523	4 525	127 881	- 6 849	782	1 827	- 14 725	113 440	675	114 115
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	245	245	32	277
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	- 860 142	- 86	-	118	-	-	-	32	-	32
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	-	-	34	-	-	34	-	34
Variation périmètre	-	-	-	-	-	- 51 626	-	- 51 626	- 116	- 51 742
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	70	-	70	26	96
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	- 39 660	- 39 660	- 623	- 40 283
Résultat global	-	-	-	-	-	70	- 39 660	- 39 590	- 597	- 40 187
Au 31 décembre 2015	2 959 558	4 439	127 881	- 6 731	816	- 49 728	- 54 630	22 045	- 70	21 975
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	0	0	19	19
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction du capital par annulation d'actions	- 73 470	- 110	-	1 813	-	-	-	- 1 923	-	- 1 923
Traitement des options et actions gratuites ⁽²⁾	-	-	-	-	37	-	-	37	-	37
Variation périmètre	-	-	-	-	-	- 2 370	-	- 2 370	719	- 1 651
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	202	-	202	31	171
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	- 1 092	- 1 092	- 224	- 1 316
Résultat global	-	-	-	-	-	202	- 1 092	- 890	- 255	- 1 145
Au 31 Décembre 2016	2 886 088	4 329	127 881	- 8 544	854	- 51 896	- 55 722	16 900	375	17 274

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2016, HiMedia SA détient 212 769 actions propres auxquelles s'ajoutent 33 501 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

⁽²⁾ Cf. Note 23 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2016, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de HiMedia SA, arrêtés lors de sa réunion du 14 mars 2016 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2016.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

HiMedia (« La Société ») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 6, Place colonel Bourgoïn, 75012 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2016 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2016 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe HiMedia a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, à l'exception des éléments ci-après :

Application des nouvelles normes et interprétations

- L'application par le Groupe des normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union européenne et obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, est sans impact majeur sur les états financiers du Groupe :
 - o Amendements à IAS 16 et IAS 38 pour clarifier les modes d'amortissement acceptables
 - o Amendements à IAS 19 concernant la cotisation des membres du personnel
 - o Amendements à IFRS 11 – comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des entreprises communes
 - o Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2010 – 2012
 - o Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2012 – 2014
 - o Amendements à IAS 27 – Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels
 - o Amendements à IAS 1 - « Disclosure initiative » Présentation des états financiers
 - o Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes non-réalisées

Ces normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2016 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Application par anticipation

- Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de nouvelle norme ou interprétation.

Normes publiées par l'IASB dont l'application n'est pas obligatoire

- Les principes appliqués par le Groupe ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 :
 - o IFRS 9 et compléments à IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation des actifs financiers, option à la juste valeur pour les passifs financiers et comptabilité de couverture » ;
 - o IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »
Cette nouvelle norme sur la comptabilisation du revenu est appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe ne prévoit pas d'appliquer IFRS 15 par anticipation, l'impact de cette norme est en cours d'évaluation.
 - o IFRS 16 « Contrats de locations ».
- Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

1.3. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.3.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de HiMedia SA sont intégrées globalement.

1.3.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.3.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.4. Monnaie étrangère

1.4.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.4.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.5. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les titres mis en équivalence,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.6. Immobilisations incorporelles

1.6.1. Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle sur une entité existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte, s'ils sont substantiels de ses

droits de vote potentiels et de ceux détenus par d'autres parties, afin de déterminer s'il a le pouvoir. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer, telles que des clauses d'ajustement de prix activées en fonction de l'atteinte de certains critères de performance, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la note 1.8 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.

Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.

Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.7. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 8 ans

1.8. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.8.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.8.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.

Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférents. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

1.10. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de trésorerie disponible chez le factor.

Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.11. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et leur valeur nette comptable, soit leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ne sont plus amortis.

1.12. Capital

1.12.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.12.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.13. Emprunts

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.14. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.15. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.16. Avantages du personnel

1.16.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.16.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies. L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est, le cas échéant déduite. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuair qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.16.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la

retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.16.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.16.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions HiMedia

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action HiMedia au jour du Conseil d'Administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu. La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.

Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.

La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.17. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :

- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez HiMedia correspondent aux secteurs d'activité suivants :

- Activités de croissance
- Activités de régie traditionnelles

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 22 les informations suivantes :

- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.18. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits (ou augmentés) dans la proportion où il n'est plus désormais probable (où il redevient probable) qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.19. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut ou net

Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, HiMedia s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, HiMedia s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels HiMedia a signé un contrat de régie. A ce titre, HiMedia intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et non comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant aux choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la

campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.

Au titre de certains contrats, HiMedia intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. HiMedia n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par HiMedia au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :

- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille,
- la vente d'opérations de marketing à la performance,
- les contrats de sponsoring.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez HiMedia sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.

Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.

Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations de marketing à la performance prévoit un nombre de clics ou actions sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics ou actions sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez HiMedia. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

1.20. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwill et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des litiges commerciaux, des ruptures exceptionnelles de contrats ou défaillances de partenaires.

1.21. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.

Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes. A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.

Afin de limiter le risque de crédit, la société HiMedia a souscrit un contrat d'assurance-crédit pour ses filiales françaises. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

- La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients,
- Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire,
- L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité de droit (procédure collective) ou insolvabilité de fait (non paiement non litigieux). La compagnie d'assurance supporte 95 % du montant hors taxe pour les principaux encours et 70% du montant hors taxe pour les clients en « non dénommé ». Le délai d'indemnisation est de 1 mois pour une insolvabilité constatée et de 6 mois maximum pour une insolvabilité de fait. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client, et effectuer la déclaration d'impayé dans les 150 jours après échéance ou 30 jours en cas de procédure collective.

Par ailleurs, les sociétés HiMedia, Local Media, Quantum, et Adysseum ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés aux sociétés d'affacturage (cf. Note 1.9).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 13 Autres actifs financiers
- Note 14 Clients et autres débiteurs
- Note 15 Autres actifs courants

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Au 31 décembre 2016, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	moins de 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans
Prêt à taux zéro pour l'innovation	2 320	2 400	480	1 920	-
Financement CIR / CICE	1 576	1 576		1 576	
Intérêts courus sur emprunts	0	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et dettes sur immos	40 813	40 813	40 813	-	-
Dettes fiscales et sociales	9 704	9 704	9 704	-	-
Autres dettes	1 519	1 519	1 519	-	-
Découverts bancaires	0	-	-	-	-
Total	55 933	56 013	52 517	3 496	-

Les emprunts et dettes financières sont détaillés Note 18.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Latam Digital Venture LLC, EresMas Inc., Himedia US LLC, Groupe HiMedia USA Inc.), au Mexique (StarM Interactiva SACV, Fullscreen solutions SACV) et en Suède (HiMedia Sales) consolidées par intégration globale

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, en pesos mexicains et couronnes suédoises.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long terme par nature.

En milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	MXN	SEK
Total actif	7 355	3 552	11 593
Total passif	-14 776	-2 948	-1 282
Position nette	-7 421	604	10 310
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	5	0	-6
Impact sur les capitaux propres	59	-6	-18

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

La société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	CATEGORIES			31 déc.2016	
			Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	-	1 115	258	-	-	1 374	1 374
Créances clients	-	-	26 101	-	-	26 101	26 101
Autres actifs courants	-	-	13 282	-	-	13 282	13 282
Actifs financiers courants	3 259	-	-	-	-	3 259	3 259
Trésorerie et équivalents	5 690	-	-	-	-	5 690	5 690
ACTIFS FINANCIERS	8 949	1 115	39 641	-	-	49 705	49 705
Emprunts et dettes financières	-	-	-	3 896	-	3 896	3 896
Dettes non courantes	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	-	-	-	40 612	-	40 612	40 612
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	11 294	-	11 294	11 294
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	55 801	-	55 801	55 801

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs,
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs,
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	% de détention directe et indirecte au 31/12/2016	% de contrôle au 31/12/2016	Méthode de consolidation	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture
Sociétés créées						
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	IG	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal LTDA	Portugal	54%	54%	IG	31.10.00	31.12
Adysseum SARL	France	100%	100%	IG	13.05.02	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	IG	17.09.07	31.12
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	IG	30.09.09	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	IG	17.07.09	31.12
Hi-media Regions SAS	France	49%	49%	ME	06.12.12	31.12
Mobvious Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	17.05.13	31.12
Quantum SAS	France	81%	81%	IG	23.04.14	31.12
Fotolog SAS	France	49%	49%	ME	15.05.14	31.12
HiMedia Advertising SAS	France	100%	100%	IG	02.12.14	31.12
Adexpert SPRL	Belgique	50,1%	50,1%	IG	06.06.14	31.12
Local Media SAS	France	50,1%	50,1%	IG	02.12.11	31.12
Latam Digital Ventures	USA	60%	60%	IG	02.02.15	31.12
Hi-Media LLC	USA	100%	100%	IG	30.04.15	31.12
FullScreen Solutions	Mexique	56%	89%	IG	25.03.15	31.12
Quantum Native Solutions Italia SRL	Italie	81%	100%	IG	22.12.15	31.12
Mobvious Corp	USA	36%	60%	IG	23.03.16	31.12
Hi Media España Publicidad Online	Espagne	100%	100%	IG	22.09.16	31.12
Quantum Advertising España SL	Espagne	81%	100%	IG	14.07.16	31.12
Sociétés acquises						
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	45%	45%	ME	30.04.01	31.12
Admoove	France	100%	100%	IG	06.01.15	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	IG	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc	USA	100%	100%	IG	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	100%	100%	IG	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	IG	06.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL	Espagne	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Pragma Consult SPRL	Belgique	45%	45%	ME	30.01.12	30.09
New Movil Media SL	Espagne	100%	100%	IG	13.12.12	31.12
Eresmas	USA	60%	100%	IG	16.03.15	31.12
Starm Interactiva	Mexique	59%	99%	IG	16.03.15	31.12
Hi Media Digital Business SL	Espagne	100%	100%	IG	16.03.15	31.12

Note 4. Chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Activités de croissance	30 479	17 440
Activités historique	28 672	47 304
Chiffre d'affaires	59 151	64 744

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Salaires	12 437	12 632
Charges sociales	4 325	5 768
Provision pour indemnités de fin de carrières	68	23
Charges de personnel	16 829	18 423

Les effectifs moyens varient comme suit :

	2016	2015
Effectif Moyen	233	347

Note 6. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants correspondent essentiellement:

- A la plus value de cession des titres HiPay et la revalorisation de la participation restante pour 1,8 million d'euros
- Aux produits et charges liés à la cession d'Hi-Midia Brasil pour -0,2 million d'euros
- Aux charges de litiges non courants et de réorganisations pour -1,6 million d'euros

Note 7. Résultat financier

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Produits de placement	13	175
Intérêts sur emprunt	-58	-110
Autres éléments du résultat financier	-252	-790
Résultat financier	-297	-726

Note 8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Impôts courants	- 694	- 748
Impôts différés	361	- 3 890
(Charge)/Produit d'impôts	- 333	- 4 638
<i>Taux effectif d'impôt (%)</i>	-34%	-12%

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Taux d'imposition en France	33,33%	33,33%
(Charge)/Produit d'impôts théorique	328	11 061
<i>Eléments de rapprochement avec le taux effectif :</i>		
Effet changement de taux	7	3
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	237	930
Reconnaissance / (dépréciation) d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	-	- 3 587
Différence de taux d'imposition entre les pays	- 25	626
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	- 744	- 6 900
Différences permanentes et autres éléments	- 10	- 6 665
Impôts sans base	- 125	- 106
(Charge)/Produit d'impôts réel	- 333	- 4 638
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>-34%</i>	<i>-12%</i>

Les sociétés HiMedia France SA, HiMedia Advertising SAS, Adysseum SARL, Admoove et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Note 9. Goodwill

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Goodwill	103 635	-	-	-	-	-	103 635
Impairments	-82 776	-	-	-	-	-	-82 776
Goodwill net	20 860	-	-	-	-	-	20 860

9.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affectés à chaque UGT se présente comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Hi-media Belgique	4 065		-	-		-	4 065
Hi-media Espagne	6 337		-	-		-	6 337
Admovee	1 891		-	-		-	1 891
Quantum	83		-	-		-	83
Hi-media Local (Suède)	8 483		-	-		-	8 483
Goodwill	20 860	-	-	-	-	-	20 860

9.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, un test de dépréciation sur l'ensemble de ces UGT a été effectué selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2017-2020 normative),
- taux de croissance à long terme : 1% à 2,5% (2,5 % en 2015),
- taux d'actualisation Europe : 8,91% à 11,11% (7,3 % à 8,9 % en 2015), en fonction des pays
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre -3% et +81 % par an sur la période 2017-2020, en fonction des pays, des activités et des lancements de nouveaux produits.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société selon les normes sur la base de données sectorielles et de données de source de marché pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque et la dette.

Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des sources de marché.

Une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les variations des paramètres-clés utilisées dans cette analyse de sensibilité sont présentées ci-après :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBITDA	Taux de croissance CA*
	Taux utilisé	Var	Taux utilisé	Var		
Hi-media Belgique	8,9%	+200 pts	1,0%	-150 pts	-200 pts	-20 %
Hi-media Local (Suède)	8,1%	+50 pts	1,0%	-100 pts	-100 pts	-10 %
Hi-media Espagne	7,8%	+150 pts	1,0%	-150 pts	-100 pts	-5 %
Native et Drive to Store	7,3%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-150 pts	-10 %

Les tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses ci-dessus à la fois séparément et deux par deux et les résultats n'ont pas amené de scénario probable où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

*Correspond aux taux de croissance du chiffre d'affaires par année sur la durée du plan

Note 10. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences » et correspondent principalement :

- à la poursuite des développements de la plateforme Quantum,
- à la poursuite des développements de la plateforme MapubFacile,
- aux développements des nouveaux format out-stream et rich media.

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Logiciels et licences	4 921	31	2 282	189	-185	7 239
Marques	4 215	136	-	-	-	4 351
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	1 606	-	-2 282	925	-4	245
Autres	1 317	-0	-	-	-	1 317
Total	12 716	167	0	1 114	-189	13 809

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Logiciels et licences	4 778	31	-	1 531	-54	6 286
Marques	4 142	136	-	-	-	4 277
Relation client	520	-	-	-	-	520
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Autres	1 310	-0	-	2	-	1 312
Total	10 750	167	-	1 534	-54	12 396

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Logiciels et licences	953	143
Marques	74	74
Relation client	137	137
Immobilisations en cours	245	1 606
Autres	4	7
Total	1 413	1 967

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>		31 déc.2016	31 déc.2015
UGT	Actif		
Hi Media	Marque Hi Media	74	74
	Autres	-	-
Total		74	74

Note 11. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Agencements et installations	1 599	-1	-	95	-105	1 587
Matériel de bureau et informatique	2 164	-10	-60	57	-46	2 106
Mobilier	672	-5	-11	28	-60	625
Total	4 434	-15	-71	181	-211	4 318

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2016
Agencements et installations	355	-0	-	204	-105	455
Matériel de bureau et informatique	1 987	-9	-61	127	-46	1 998
Mobilier	559	-3	-11	59	-57	547
Total	2 902	-12	-72	390	-208	2 999

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Agencements et installations	1 133	1 243
Matériel de bureau et informatique	108	177
Mobilier	78	113
Total	1 319	1 533

Note 12. Impôts différés**12.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus**

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 8 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2016 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Déficits fiscaux reportables	0	18
Immobilisations incorporelles	0	0
Autres différences temporelles	54	50
Impôts différés actifs	54	69

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Immobilisations incorporelles	-	-
Autres différences temporelles	264	646
Impôts différés passifs	264	646

12.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2016, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués de déficits fiscaux sur Groupe HiMedia USA pour 18,5 millions d'euros en base qui sont utilisables pendant 20 ans à compter de leur constitution, et du groupe d'intégration fiscal dont la tête est HiMedia France pour 55,2 millions d'euros en base, utilisables sans limitation de durée.

Note 13. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2016, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Titres mis en équivalence	110	8 748
Autres titres	1 080	1 245
Dépôts et cautionnements	293	354
Total	1 484	10 348

Depuis le 30 juin 2016, les titres HiPay sont présentés en « autres actifs financiers courants » au lieu des « autres actifs financiers » car HiMedia n'a plus d'influence notable dans la société HiPay Group. Les autres actifs financiers courants d'un montant de 3,3m€ au 31 décembre 2016 correspondent à la valorisation des titres HiPay.

Les titres HiPay sont présentés sur la ligne « actifs financiers courants » et ont été désignés par le Groupe comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat dans la mesure où leur performance est suivie sur la base de leur juste valeur, conformément à la stratégie du Groupe.

Note 14. Clients et autres débiteurs

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Clients et factures à établir	27 902	38 416
Dépréciation	-1 801	-1 910
Clients et comptes rattachés	26 101	36 506

La valeur nette comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition estimée maximale au risque de crédit sur ce poste.

Au 31 décembre 2016, les contrats d'affacturages impliquent un transfert du risque de crédit : toutes les créances cédées ont été décomptabilisées (voir ci-après).

Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturation au 31 décembre 2016 s'élève à 5,9m€.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Non échues ^(*)	12 498	19 428
0-30 jours	2 582	2 954
31-120 jours	6 388	6 195
120-360 jours	2 515	6 110
+ d'un an	2 118	1 818
Clients et comptes rattachés	26 101	36 506

^(*)Toutes les créances non échues sont d'échéance inférieure à un an.

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Dépréciations : Solde au 1er janvier	1 910	5 148
Dotations de la période	212	295
Perte de valeur comptabilisée	-321	-600
Variation de périmètre	0	-2 932
Dépréciations : Solde au 31/12	1 801	1 910

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2016.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Au 31 décembre 2016 il n'existe pas de contrat d'affacturage sans transfert de risques.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage des sociétés HiMedia SA, Adysseum SARL, Quantum SAS et Local Media SAS permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan. En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 1.9).

Note 15. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2016.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Actifs fiscaux et sociaux	9 496	9 843
Créances vis-à-vis des parties liées	439	635
Charges constatées d'avance	706	453
Fonds de garantie Factor	608	608
Autres	2 740	2 264
Autres actifs courants	13 988	13 804

Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances d'IS.

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Parts d'OPCVM	-	-
Trésorerie disponible chez le factor	-	-
Disponibilités	5 690	7 434
Trésorerie et équiv. de trésorerie	5 690	7 434

Note 17. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.

La valeur nominale de l'action HiMedia s'élève à 1,50 €.

La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.

Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-groupe de HiMedia Portugal, Adexpert, Local Media, Quantum et Latam Digital Venture. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.

Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de HiMedia SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.

Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 18. Emprunts et dettes financières

<i>en milliers d'euros</i>	Non courants	Courants	Monnaie d'émission	Échéance	Taux effectif
Prêt à taux zéro pour l'innovation	1 840	480	EUR	2021	0
Financement CIR / CICE	1 576		EUR	2019	Variable
Total	3 416	480			

En 2016, les créances de CIR d'Hi-media France (2014 et 2015) et CICE (2013, 2014 et 2015) ont été financées par un établissement bancaire à hauteur de 1 576 k€. Ces créances demeurent à l'actif de la société.

Note 19. Provisions non courantes

19.1. Détail des provisions non courantes

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Provisions pour risque et charges	125	184
Indemnités de fin de carrière	571	569
Provisions non courantes	696	753

19.2. Provisions pour risques et charges

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2015	Dot. Période	Reprise non utilisée	Reprise Utilisée	31 Déc.2016
Provisions pour risques et charges	184	75	-	-134	125

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement liées à des litiges commerciaux et prud'homaux.

19.3. Avantages du personnel

Les engagements du groupe concernent principalement les entités françaises. L'évaluation de ces derniers est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour HiMedia et ses filiales, à l'exception de sa filiale ADMOOVE qui est soumise aux dispositions de la convention collective des bureaux d'études – SYNTEC.

La provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Valeur actualisée des obligations au 1 ^{er} janvier	569	759
Coût des services rendus et coût financier	67	22
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	- 64	- 68
Variation de périmètre		- 144
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	571	569

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2016	2015	2014
Taux d'actualisation	1,40%	2,00%	1,60%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	67 ans	67 ans	67 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2010	INSEE F 2010	INSEE F 2010

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Note 20. Autres dettes et passifs courants

Les autres dettes sont principalement d'échéance inférieure à un an.

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Dettes fiscales et sociales	9 704	10 221
Dettes sur immobilisations	202	541
Produits constatés d'avance	131	952
Autres dettes	1 388	2 146
Autres dettes courantes	11 425	13 860

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux.

Note 21. Détermination du besoin en fonds de roulement

<i>en milliers d'euros</i>	Notes	31 déc.2015	Eléments impactant la trésorerie	Autres mouvements	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	31 déc.2016
Clients et autres débiteurs	Note 14	36 506	- 10 645	407	- 25	- 142	26 101
Actifs fiscaux et sociaux	Note 15	9 843	- 154	- 194	-	- 0	9 496
Créances vis-à-vis des parties liées	Note 15	635	- 202	-	-	5	439
Charges constatées d'avance	Note 15	453	262	-	-	- 10	706
Autres créances	Note 15	2 872	60	457	-	- 41	3 348
Sous-totaux actifs (1)		50 309	- 10 679	670	- 25	- 188	40 088
Fournisseurs et autres créditeurs		53 647	- 12 378	- 407	- 24	- 227	40 612
Dettes fiscales et sociales	Note 20	10 221	- 615	139	-	- 40	9 704
Dettes sur immobilisations	Note 20	541	-	- 340	-	-	202
Produits constatés d'avance	Note 20	952	- 820	-	-	- 0	131
Autres dettes	Note 20	2 147	- 1 113	- 0	-	355	1 388
Sous-totaux passif (2)		67 508	- 14 926	- 609	- 24	88	52 037
Besoin en fonds de roulement (1) - (2)		- 17 199	4 247	1 279	- 1	- 275	- 11 949

Les autres mouvements sur les clients et autres débiteurs sont principalement liés au contrat d'affacturage déconsolidant chez Hi-media SA au cours de l'exercice. Ce flux est présenté en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 22. Informations sectorielles

22.1. Résultat par activité

<i>en milliers d'euros</i>	Activités de croissance ⁽²⁾		Activités historiques		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Chiffre d'affaires	30 479	17 440	28 672	47 304	59 151	64 744
Marge brute	14 665	8 872	12 162	10 500	26 827	19 371
EBITDA ⁽¹⁾	1 088	81	27	-10 445	1 116	-10 364
Résultat opérationnel courant	625	-144	-1 284	-11 496	-659	-11 640
Résultat opérationnel	483	-5 427	-1 217	-33 378	-734	-38 805
Résultat financier	-320	-122	23	-604	-297	-726
Impôts	-358	-131	25	-4 507	-333	-4 638
Résultat net	-195	-5 680	-1 121	-38 550	-1 316	-44 230

⁽¹⁾ résultat opérationnel courant avant dotations et reprises aux amortissements et provisions

⁽²⁾ Les activités de croissance regroupent la publicité native et locale (ou communautaire pour les hispanophones aux Etats Unis) correspondant aux sociétés Admovee, Local Media, Himedia Sweden, Latam Digital Ventures et Quantum

22.2. Total actifs courants et non courants

<i>en milliers d'euros</i>	Activités de croissance		Activités historique		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actifs non courants	1 173	863	23 958	33 914	25 131	34 777
Actifs courants	29 317	19 253	19 720	39 144	49 037	58 397
Actifs Net	30 490	20 116	43 677	73 058	74 169	93 175

Note 23. Plan d'options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites**23.1. Options de souscriptions d'actions**

	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées ⁽¹⁾	385 000	105 000	490 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	165 058	64 600	229 658
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs	0	49 600	49 600
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	159 620	0	159 620
Point de départ d'exercice des options	31-janv-14	27-août-14	
Date d'expiration	31-janv-22	27-août-22	
Prix de souscription (en euros) ⁽²⁾	2,13	1,93	
Nombre d'options souscrites au 31/12/16	-	-	-
Options annulées durant la période	1 367	0	1 367
Options restantes non souscrites	25 947	10 155	36 102
Données après regroupement d'actions et après ajustement consécutif à la distribution en nature des titres HiPay ⁽³⁾			
Nombre d'actions pouvant être souscrites	25 947	10 155	36 102
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux exécutifs	0	7 797	7 797
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires	25 092	0	25 092
Prix de souscription en €	13,55	12,28	

⁽¹⁾ Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

⁽²⁾ Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué)

⁽³⁾ Dans le cadre de la distribution en nature de 80% des titres de HiPay Group en juin 2015, la société a ajusté le prix de souscription des options pour tenir compte de l'effet de cette distribution sur le cours de l'action Hi-Media. La société a également ajusté le nombre d'options attribués afin de préserver les droits des attributaires. Enfin, le nombre d'options prend en compte le regroupement d'actions effectué en juillet 2015 avec une parité de 1 action nouvelle pour 15 actions anciennes

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2016		2015	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	37 470	13,21	20 624	29,10
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Ajustements consécutifs à la distribution des titres HiPay Group	-	-	21 579	9,71
Options exercées durant la période	-	-	3 167	17,10
Options annulées durant la période	1 367	13,55	1 567	31,95
Options en circulation à la clôture	36 102	13,19	37 470	13,21
Options pouvant être exercées à la clôture	36 102	13,19	37 470	13,21

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du Conseil d'Administration	31 Janv 2012	27 Aout 2012
Nombre d'options attribuées	385 000	105 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	0,42	0,45
Juste valeur du plan à la date d'attribution	228 611	47250
Prix d'exercice de l'option	2,13	1,93
Prix d'exercice de l'option (après distribution des titres HiPay et regroupement)	13,55	12,28
Volatilité attendue du prix de l'option	55%	51%
Durée de vie attendue	2 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	0.96%	0.10%

23.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°27	Plan n°28	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	06-mai-14	
Date du Conseil d'Administration	11-oct-13	07-sept-15	
Nombre total d'actions attribuées	667	66 000	66 667
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux exécutifs	-	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	51 000	51 000
Nombre d'actions annulées	-	9 000	9 000
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2015	667	-	667
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	-	57 000	57 000
Fin de la période d'acquisition	11-oct-15	07-sept-18	
Fin de la période de conservation	11-oct-17	07-sept-19	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	27,00	7,65	
Décôte d'incessibilité	oui	oui	
Juste valeur de l'action gratuite	16,95	6,51	

Note 24. Engagements hors-bilan**24.1. Engagements reçus**

HiMedia ne bénéficie d'aucun engagement applicable au 31 décembre 2016.

24.2. Engagements donnés

Le bail signé le 2 mai 2014 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,05m€ par an (montant non indexé) jusqu'au 30 juin 2020.

Par ailleurs, HiMedia dispose d'un contrat de location longue durée pour une partie de son parc informatique. Ce contrat représente un loyer annuel (non actualisé) de 204k€.

24.3. Litiges

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 25. Événements intervenus depuis le 31 décembre 2016

Néant.

Note 26. Événements marquants sur la période

Dans le cadre d'un accord conclu en date du 2 mai 2016 avec la société BJ Invest, HiMedia a cédé 10% du capital de la société HiPay Group SA (soit 495.497 actions) à BJ Invest SAS. Cette transaction s'est opérée pour partie en numéraire (300.723 titres HiPay Group SA pour 3.118.497,51 euros) et pour partie par la remise à titre de dation en paiement de 288.545 titres HiMedia préalablement détenus par BJ Invest SAS.

En date du 9 mai 2016, HiMedia SA a acquis 20% du capital de sa filiale Mobvious Italia auprès de son fondateur personne physique et détient désormais 100% de ladite filiale.

En date du 29 juillet 2016, HiMedia a cédé sa participation de 14% dans le capital de la société HiMidia Brazil.

Note 27. Transactions entre parties liées**27.1. Rémunérations des membres des organes de direction****27.1.1. Mandataires sociaux exécutifs**

<i>en milliers d'euros</i>	31 déc.2016	31 déc.2015
Avantages du personnel à court terme (y compris avantages en nature)	308	374
Rémunération exceptionnelle	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-
Total	308	374

27.1.2. Mandataires sociaux non-exécutifs

La rémunération des mandataires sociaux non exécutifs est uniquement composée des jetons de présence pour un montant de 37.333€.

27.2. Transactions avec les filiales

HiMedia SA facture à ses filiales des frais d'advertising, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnel qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

27.3. Autres parties liées

En date du 2 mai 2016, HiMedia a été partie à un accord entre actionnaires par lequel HiMedia a acquis ses propres actions (288.545) auprès de son actionnaire BJ Invest (cf. Note 26 Événements marquants sur la période).

Au cours de l'exercice 2016, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de HiMedia S.A.,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants ou actionnaires exercent le contrôle, une influence notable ou détiennent un droit de vote significatif.

Note 28. Honoraires des commissaires aux comptes

<i>en milliers d'euros</i>	KPMG		Mazars		Autres CAC	
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Hi-Media S.A.	85	89	105	106	-	-
- Filiales intégrées globalement	37	33	44	30	30	21
Autres diligences et prestations liées à la mission de commissariat aux comptes						
- Hi-Media S.A.		-		-		-
- Filiales intégrées globalement		-		-		-
Total	122	122	149	136	30	21



himediagroup[®]
Empower your digital business

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2016
HiMedia S.A. 6 place du Colonel Bourgoïn 75012 Paris

Hi-Media S.A.

Siège social : 6, Place colonel Bourgoïn - 75012 Paris

Capital social : € 4 329 132

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Hi-Media S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

KPMG AUDIT IS

Tour Egho
2, Avenue Gambetta
92066 Paris, La Défense
France

 MAZARS

Hi-Media S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur
les conventions réglementées

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 1.6.1, 1.8.2 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les flux de trésorerie futurs estimés et apprécié la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues pour chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe et nous avons vérifié que les notes 1.6.1, 1.8.2 et 9 de l'annexe donnent une information appropriée.
- Comme indiqué dans la note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés la société a recours à des estimations reposant sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Fait à Paris La Défense, le 23 mars 2017
KPMG AUDIT IS
Frédéric Quélin
Associé

Fait à Paris La Défense, le 23 mars 2017
MAZARS
Guillaume Devaux
Associé

FQ-171-056 - Exercice clos le 31 décembre 2016

KPMG AUDIT IS

Tour Eqho
2, Avenue Gambetta
92066 Paris, La Défense
France

 MAZARS

Hi-Media S.A.
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur
les conventions réglementées